

# RESSOURCES HUMAINES

## Quand le secteur de la propreté expérimente

**Organisation du travail.** Comment lutter contre le temps partiel subi et le travail discontinu ? En Côte-d'Or, on y réfléchit en s'appuyant sur le secteur de la propreté.



**L**e 16 octobre prochain, à Dijon, en parallèle de la première Journée nationale de la propreté, seront décernés les Trophées de la propreté. Le but étant de mettre en valeur les initiatives de donneurs d'ordres ou d'entreprises permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés du secteur du nettoyage de locaux (voir Journal du Palais N°4612 du 23 juillet).

Cette manifestation résulte en fait d'une longue réflexion, menée, en Côte-d'Or, depuis 2013 par Créativ, le cluster emploi-compétence du bassin dijonnais, et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). « Tout est parti, en 2013, précise Julien Luquin, chargé de mission au sein de la Direccte, d'une volonté de travailler sur le temps partiel et notamment le temps partiel subi par les femmes, dans la zone géographique d'Auxonne et Genlis, en Côte-d'Or. En juin 2013, la loi de Sécurisation de l'emploi prévoyait notamment de limiter ce type d'emploi ».

### UN TERRAIN IDÉAL

Les services de la Direccte et Créativ ont, à ce moment-là, constaté une convergence entre des femmes qui recherchaient plus d'heures à faire et cette évolution législative. Le défi était d'arriver à réfléchir à des solutions permettant d'articuler les temps partiels de personnes travaillant souvent tôt le matin et tard le soir, afin de parvenir



à des temps pleins. C'est à ce moment-là que Créativ' et la Direccte se sont rapprochés de la fédération des entreprises de la propreté : il y avait là le terrain « idéal » pour réfléchir à cette thématique du temps partiel subi.

« La solution, souligne Aurélie Pelletier, jusqu'à une date récente chargée de projets au sein de Créativ', c'était que les donneurs d'ordres acceptent, de la part de ces entreprises, des interventions en journée, et en continu. Ce but était d'ailleurs conforté par l'existence

d'une circulaire ministérielle de décembre 2013 incitant au travail en continu ». C'est finalement en 2016 que s'est véritablement structurée cette action sur les travailleurs de la propreté, avec la mise en place d'un groupement territorial à l'échelon de la Côte-d'Or, regroupant des donneurs d'ordres et des entreprises.

Depuis, des expérimentations sont menées, au sein de Dijon Métropole, du conseil départemental de la Côte-d'Or, ou du groupe La Poste. Cette der-

nière a d'ailleurs apporté son témoignage sur l'expérimentation aux dernières Assises de la commande publique organisées à Dijon le 26 juin, et Dijon Métropole devrait inclure cette notion de travail en journée et en continu dans ses prochains appels d'offres.

Il serait toutefois trompeur d'imaginer que l'instauration d'un travail en continu ou en journée dans les entreprises de propreté est simple à mettre en place : que ce soit au niveau des

salariés de ces entreprises, des questions d'organisation du travail que cela pose, ou vis-à-vis des donneurs d'ordres, il faut faire « de la dentelle » et se confronter au fait de bousculer des habitudes bien ancrées. Pour les salariés, des femmes à 80 %, travailler en journée a un côté plus sécurisant, ces travailleurs deviennent aussi plus visibles en intervenant dans des structures où les gens sont encore présents. Du contact se recrée, on leur parle, on observe aussi un plus grand respect de leur travail.

### « AVOIR CONSCIENCE DES PROBLÈMES GÉNÉRÉS »

« Pour que cela fonctionne, précise Aurélie Pelletier, il ne faut pas instaurer des règles rigides mais privilégier le bon sens. Il faut aussi que la société dans son ensemble ait conscience des problèmes générés par le travail discontinu et sur des horaires décalés, en termes d'accès aux transports en commun, ou de garde d'enfant. Souvent, les femmes qui travaillent dans les entreprises de propreté ont un double statut de salariée et de demandeuse d'emploi. Elles sont dans un entre-deux compliqué et c'est tout l'intérêt du travail que nous menons avec le groupement formé en 2016 afin de parvenir à imaginer un accompagnement spécifique ». Ces évolutions ne peuvent se faire que progressivement et Créativ' a délibérément choisi de s'appuyer en premier lieu sur les donneurs d'ordres publics pour initier un mouvement qui pourrait ensuite s'élargir au secteur privé.

BERTY ROBERT

en bref

### Emploi

**FORUM OPPORTUNITÉ EMPLOI DU MIGNENNOIS (89).** La première édition du Forum Opportunité Emploi du Mignennois, organisée par la communauté de communes de l'agglomération du Mignennois et la mission locale se déroulera le 3 octobre. L'objectif est de développer et renforcer les relations et partenariats avec le monde économique et permettre de répondre aux besoins de recrutement des entreprises du Mignennois présents ou futurs, d'échanger avec les entreprises, partenaires et les acteurs de l'emploi, de valoriser l'activité des entreprises locales, leurs savoir-faire, leurs prestations et métiers, de participer à un salon solidaire

faisant appel à des jeunes pour son organisation (notamment l'accueil des publics et des participants)... Cette journée s'adresse aux demandeurs d'emploi, salariés et étudiants, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un métier ou en quête d'un nouveau projet professionnel. Les principaux acteurs de l'emploi et de l'économie du territoire seront réunis sur une journée pour rencontrer de futurs collaborateurs pour les uns, trouver un travail, une formation, s'informer sur un métier pour les autres. Il sera aussi possible de tester son cv et réaliser des entretiens de recrutement avec des coachs pour se remettre en confiance et se préparer. Le forum sera organisé en 3 pôles : un espace conseil : orientation,

coaching, mobilité, les questions que vous vous posez avant de rencontrer un employeur... Un espace recrutement : de nombreuses entreprises locales présentes, offres d'intérim, contrats d'apprentissage, stages, entretiens directs avec les employeurs. Un espace formation : se former aux métiers d'aujourd'hui et de demain, proche de chez vous.

♦ Mercredi 3 octobre de 9 heures à 17 heures à Migennes (89), salle Jean Ferrat, place Eugène Laporte. [milomignennoisjovinien.fr](http://milomignennoisjovinien.fr)

### Formation

PORTES OUVERTES AU CFPPA DE

**QUETIGNY.** Le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Quetigny, près de Dijon, organise une journée portes ouvertes et recrutement le 6 septembre. Venez découvrir des formations qualifiantes 100 % nature : agriculture, maraîchage, horticulture, aménagement paysager, conduite d'engins agricoles, agroalimentaire, et rencontrer les formateurs pour construire un projet professionnel.

♦ Jeudi 6 septembre à partir de 9 heures au CFPPA de Quetigny, 21 boulevard Olivier de Serres. Renseignements : 03 80 71 80 40 ou par mail [cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr](mailto:cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr)